

Une notion importante

Bien qu'il s'agisse d'une notion difficile à définir, la prise en compte du taux vibratoire est un des principaux critères en Géobiologie pour déterminer la qualité biotique d'un lieu de vie...

La matière étant une ultime concentration de l'énergie, elle ne possède pas la même dureté, la même masse, soit la même "concentration" d'énergie, or l'énergie se transmet et se mesure en vibrations, les sons, la lumière, par exemple, se transmettent par des vibrations qui leur sont propres, notre planète présente également des grandes variations, allant de taux négatifs très bas à des taux extrêmement élevés sur certains lieux.

Le taux vibratoire est la mesure de la qualité de cette énergie structurelle s'appliquant aux objets physiques inanimés, comme aux plantes, aux animaux, et bien sûr aux êtres humains...

Lors d'une expertise géobiologique, en conservant [le codage des unités Bovis](#) (uB) on considère généralement que lorsqu'on trouve un taux vibratoire au-dessous de 7/8.000 uB, nous sommes dans un processus de dévitalisation et de fatigue chronique, avec une constante : plus la vibration sera basse, plus la dévitalisation sera marquée et les occupants pourront alors développer des pathologies et des dysfonctionnements selon chaque prédisposition.

Afin d'obtenir un taux vibratoire satisfaisant, mon approche consiste à travailler sur plusieurs paramètres qui sont en fait corrélés et intriqués :

- L'environnement électromagnétique, qui exerce notamment un effet de masque par le brouillard généré (l'électrosmog).
- Les phénomènes géotelluriques (failles, courants d'eau,...).
- Les phénomènes paranormaux.